

LIGUE DE NORMANDIE DE JUDO - FEDERATION FRANCAISE DE JUDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES
ORGANISME DE FORMATION N° 25140233614 - 164 RUE D'AUGE - 14000 CAEN
FIXE : 02 31 83 25 50 - WWW.JUDONORMANDIE.FR - JUDO.NORMANDIE@ORANGE.FR

COMITE JUDO 14 - COMITE JUDO 27 - COMITE JUDO 50 - COMITE JUDO 61 - COMITE JUDO 76

LA LIGUE DE **JUDO** DE NORMANDIE



QUALIFICATION FÉDÉRALE

JUDO - JUJITSU



LE MÉTIER ET LES COMPÉTENCES



L'ASSISTANT CLUB :



... PEUT ASSISTER L'ENSEIGNANT DIPLÔMÉ D'ÉTAT PENDANT LES COURS OU DANS L'ENCADREMENT DES PUBLICS AU SEIN DU CLUB DANS LEQUEL IL EST LICENCIÉ.



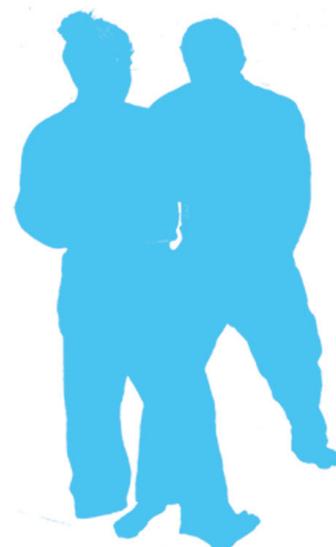
... EST SOUS LA DÉPENDANCE FONCTIONNELLE DE L'ENSEIGNANT ET NE PEUT PAS INTERVENIR SEUL.



... NE PEUT PAS DÉLIVRER DE GRADE.



... DOIT EFFECTUER CHAQUE ANNÉE 10 HEURES DE FORMATION CONTINUE DANS LE CADRE DES STAGES ORGANISÉS PAR SON COMITÉ POUR CONSERVER SA QUALIFICATION.



CONTENUS DE FORMATION

MÉTHODE FRANÇAISE D'ENSEIGNEMENT (BLANCHE À MARRON),

L'UTILISATION DES PROCÉDÉS D'ENTRAÎNEMENT.

LA SÉANCE DE JUDO ET L'INTERVENTION PÉDAGOGIQUE ADAPTÉE AUX DIFFÉRENTS ÂGES.

HTF JUDO (TASHI-WAZA, NE-WAZA) – NAGE NO KATA (3 1ÈRES SÉRIES).

DROITS ET DEVOIRS DE L'ENSEIGNANT, BASES RÉGLEMENTAIRES DU FONCTIONNEMENT DU CLUB, LE SYSTÈME FÉDÉRAL (ORGANISATION, ACTIVITÉS...).

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ DANS LES DOJOS, CONDUITE À TENIR EN CAS D'ACCIDENT.



COMPÉTENCES ATTENDUES

ÊTRE CAPABLE D'ANALYSER LE DÉROULEMENT DES SÉANCES PRÉPARÉES PAR (OU AVEC) LE TUTEUR SUR CHACUNE DES 3 PÉRIODES DE LA MÉTHODE FRANÇAISE.

ÊTRE CAPABLE DE CONCEVOIR ET CONDUIRE UNE PARTIE DE SÉANCE, DE CONSEILLER ET CORRIGER LES ÉLÈVES.

ÊTRE CAPABLE DE DÉMONTRER LES PRINCIPALES HTF DE LA MÉTHODE FRANÇAISE JUSQU'À LA CEINTURE MARRON.

ÊTRE CAPABLE DE PARTICIPER À L'ACCOMPAGNEMENT SUR DES ANIMATIONS ET DES COMPÉTITIONS ET D'ENCADRER UNE COMPÉTITION COMME COMMISSAIRE SPORTIF OU COMME ARBITRE.

ÊTRE CAPABLE D'ASSURER LA SÉCURITÉ LORS DE LA PRATIQUE AU NIVEAU DES INDIVIDUS ET DE L'ENVIRONNEMENT MATÉRIEL.

ASSISTANT CLUB



ASSISTANT CLUB JUDO-JUJITSU



VOLUME DE FORMATION : 80 HEURES MINIMUM

50 HEURES EN STRUCTURE D'ACCUEIL (CLUB)
30 HEURES EN CENTRE DE FORMATION (LIGUE)
2 ½ JOURNÉES MINIMUM DE FORMATION COMMISSAIRE SPORTIF



COÛT DE LA FORMATION : 150 EUROS

DÉROULEMENT DE LA FORMATION :

DATE LIMITE D'INSCRIPTIONS : 19 OCTOBRE 2020
DATE DE FORMATION : DU 28 AU 30 OCTOBRE 2020
LIEU : INSTITUT SÉVIGNÉ - BOULEVARD GIRARD DESPRAIRIES - 50400 GRANVILLE



PRÉ-REQUIS :

ÊTRE AU MOINS CADET 1ÈRE ANNÉE
POSSÉDER LE GRADE DE CEINTURE MARRON
ÊTRE PRÉSENTÉ PAR LE PROFESSEUR ET LE PRÉSIDENT DE CLUB
ÊTRE LICENCIÉ ET POSSÉDER UN PASSEPORT SPORTIF EN COURS DE VALIDITÉ



EXAMEN FINAL :

EXAMEN FINAL : 13 MAI 2021
TEST TECHNIQUE / KATA / PROCÉDÉS D'ENTRAÎNEMENT
ENTRETIEN SUR LE RAPPORT DE STAGE

ORGANISATION DES SEQUENCES DE FORMATION

LES 30 HEURES DE FORMATION EN CENTRE SONT À RÉPARTIR PARMIS LES 4 THÈMES CI-DESSOUS :

THÈME 1 - STAGES SPÉCIFIQUES DE FORMATION ASSISTANTS CLUBS :

EN FONCTION DU NOMBRE D'INSCRITS, CES STAGES S'EFFECTUERONT AU NIVEAU LIGUE OU COMITÉ. LE CALENDRIER PRÉCIS DE CES SESSIONS DE FORMATION SERA DIFFUSÉ À L'ISSUE DES INSCRIPTIONS.

THÈME 2 - STAGES DÉPARTEMENTAUX DE FORMATION TECHNIQUE DU COMITÉ :

IL S'AGIT DES STAGES DE FORMATION ORGANISÉS PAR LE DÉPARTEMENT (KATA, TECHNIQUE, NE WAZA) : CONSULTER LE CALENDRIER SPORTIF DU DÉPARTEMENT.

IL EST IMPÉRATIF DE PRÉVENIR LE CONSEILLER TECHNIQUE DU DÉPARTEMENT DE LA PARTICIPATION.

THÈME 3 - PARTICIPATION À L'ENCADREMENT TECHNIQUE DE STAGES DÉPARTEMENTAUX :

IL S'AGIT DES STAGES SPORTIFS (BENJAMINS, MINIMES ORGANISÉS PAR LE DÉPARTEMENT) : CONSULTER LE CALENDRIER SPORTIF DU DÉPARTEMENT.

IL EST IMPÉRATIF DE PRÉVENIR LE CONSEILLER TECHNIQUE DU DÉPARTEMENT DE LA PARTICIPATION.

THÈME 4 – FORMATION COMMISSAIRES SPORTIFS :

1 DEMI-JOURNÉE DE FORMATION ORGANISÉE PAR LE DÉPARTEMENT ET UNE DEMI-JOURNÉE DE MISE EN SITUATION SUR UNE COMPÉTITION AU MINIMUM.

LES DIFFÉRENTES PARTICIPATIONS AUX STAGES SONT ATTESTÉES PAR LE FORMATEUR OU LE RESPONSABLE DU STAGE SUR LE LIVRET DE FORMATION REMIS AU STAGIAIRE EN DÉBUT DE FORMATION.

Date limite du dépôt des
dossiers :
le 19 Octobre 2020

DOSSIER DE CANDIDATURE À LA FORMATION

QUALIFICATION FÉDÉRALE D'ASSISTANT CLUB :

IDENTIFICATION

Photo

Nom

Prénom

Date et Lieu de naissance

Adresse

Ville

Code postal

Mail

Téléphone

Numéro de licence

Grade et date d'obtention

Association d'appartenance : Nom du club

Président : Nom et Prénom

Signature :

Mail

Date limite du dépôt des
dossiers :
le 19 Octobre 2020

DOSSIER DE CANDIDATURE À LA FORMATION

QUALIFICATION FÉDÉRALE D'ASSISTANT CLUB :

Professeur du club et référent du stagiaire : Nom et Prénom

Mail

Téléphone

Diplôme et n°

N° carte professionnelle

Signature :

Situation scolaire et/ou professionnelle

(collégien, lycéen, étudiant, salarié...)

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis et je m'engage à suivre la formation dans son intégralité

Fait à

Signature du candidat

Le

QUALIFICATION FÉDÉRALE D'ASSISTANT CLUB :

RÉCAPITULATIF DES PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LE DOSSIER D'INSCRIPTION

À RETOURNER À LA :
LIGUE DE NORMANDIE
164 RUE D'AUGE
14000 CAEN

Le dossier d'inscription est à retourner
complet au plus tard
le Mercredi 19 Octobre 2020

*Attention :
Si le dossier est
incomplet, il ne
sera pas traité*

-  Photocopie de votre passeport justifiant de votre grade de Ceinture Marron.
-  Remplir le certificat médical joint dans le dossier
-  2 photos d'identité portant votre nom et la formation suivie au dos (dont une collée ou agrafée sur la 1ère page de ce dossier).
-  Si vous êtes français(e) deux copies recto verso de votre carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité.
-  Si vous êtes étranger(e), une photocopie de votre titre de séjour en cours de validité.
-  Photocopies du diplôme et de la carte professionnelle recto-verso (à jour) du tuteur pédagogique.
-  Fiche d'inscription et d'identification (jointe à ce dossier) complétée et dûment signée par le président de club, l'enseignant tuteur et le candidat.
-  Le règlement du coût de la formation par chèque (150 euros) à l'ordre de la Ligue de Normandie de judo.

QUALIFICATION FÉDÉRALE D'ASSISTANT CLUB :

.....
CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE ET
A L'ENSEIGNEMENT DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES.

Jesoussigné(e).....

Docteur.....

CERTIFIE AVOIR EXAMINE

M.....

né(e) le [] [] []

demeurant :

.....
.....

et n'avoir pas constaté, à la date de ce jour, de contre-indication médicale à la
pratique du JUDO JU-JITSU.

Observations éventuelles :

Date :

Signature :

COORDONNÉES

DÉTAILS DES FORMATIONS
DOSSIERS D'INSCRIPTIONS
RENSEIGNEMENT SUR :
<http://judonormandie.fr/formation/>



RÉFÉRENT : **OLIVIER MELICINE** / OLIVIER.MELICINE@HOTMAIL.FR



SECRÉTARIAT DE LA LIGUE : TÉL. 02 31 83 25 50



MAIL : JUDO.NORMANDIE@ORANGE.FR - SITE : WWW.JUDONORMANDIE.FR